

L'impact du réchauffement climatique sur l'économie

Il y a aujourd'hui un consensus pour admettre que le réchauffement climatique aura des impacts catastrophiques sur notre économie dans un avenir proche, et en conséquence sur notre mode de vie à moyen et long terme.

Une prise de conscience internationale : le rapport Stern

L'ancien chef économiste de la banque mondiale, Nicholas Stern, met en avant dans un rapport « coup de poing » de 700 pages, les effets de la pire récession mondiale jamais connue, si les gouvernements ne prenaient aucune mesure pour y remédier dans les dix prochaines années. Outre le déplacement de 200 millions de personnes, la disparition de 40% des espèces vivantes, il faut s'attendre des phénomènes climatiques tels que sécheresse, les inondations. Coût total de la facture : 5 500 milliards d'euros soit plus que les 2 guerres mondiales réunies.

Toutefois, selon Stern, il est encore possible d'agir et il préconise que l'humanité toute entière dépense 1% du PIB de la planète à réduire les émissions de CO₂. Il préconise également d'avancer à 2007 un nouvel accord en remplacement de Kyoto sans attendre 2010 et de passer dès maintenant aux énergies propres telles que le solaire, l'éolien et d'instituer une taxe verte.

Cette initiative au plus haut niveau n'est pas unique. L'ancien Vice-Président américain Al Gore a présenté au monde à travers son film une vérité qui dérange, « un constat alarmant mais objectif ».

En France un objectif ambitieux est fixé : FACTEUR 4

En France, les études et sondages réalisés pour l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) montrent une prise de conscience de plus en plus forte sur le thème du changement climatique, tant par le grand public que des acteurs professionnels et politiques. C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail interministériel dirigé par l'économiste De Boissieu sous l'impulsion du Président de la République a fixé un objectif de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre de la France d'ici 2050 appelé FACTEUR 4. En décembre 2006 un contrat d'objectif entre l'ADEME et l'Etat fixe en France un nouveau cadre dans la stratégie nationale de développement durable et de lutte contre le changement climatique.